

Séance du 5 juin 2026

L'an 2026, le 5 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Avezé dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, salle de la mairie, sous la présidence de Madame Danièle Chartrain, Maire.

Présents : Danièle Chartrain, Philippe Chevalier, Cécile Carré, Michel Picault, Pierre Boulard, Marie-Noëlle Martin, Guy Daguéné, Jean-Marie Glon (arrivé au point de l'ordre du jour n°2), Michel Cormier, Stéphane Meslay, Céline Causard, Céline Voisin, Sabrina Jousselin,

Excusés : Franck Viel (pouvoir à Pierre Boulard), Christelle Copleutre (pouvoir à Danièle Chartrain)

A été nommée secrétaire de séance : Cécile Carré.

1- Désignation des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales

Résultats des élections :

Délégués titulaires : Céline Voisin (14 voix), Sabrina Jousselin (14 voix) et Cécile Carré (13 voix)

Délégués suppléants : Michel Picault (14 voix), Philippe Chevalier (14 voix) et Pierre Boulard (13 voix)

2- Délibération n°D412026 – Désignation des élus référents de la convention territoriale globale et de la convention relative à la mise en place du projet éducatif de territoire : Approuvé

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de désigner au sein du conseil municipal deux élus référents de la Convention Territoriale Globale (CTG) et de la convention relative à la mise en place du Projet Éducatif de Territoire (PEdT),
- **Désigne** Céline Causard et Sabrina Jousselin en qualité d'élus référents CTG et PEdT,
- **Dit que** la présente délibération sera transmise à la communauté de communes du Perche Emeraude et aux partenaires concernés, et fera l'objet des mesures de publicité prévues par la réglementation en vigueur.

3- Délibération n°D422026 – Désignation des représentants de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : Approuvé

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Désigne** Mme Danièle Chartrain, Maire, comme représentant titulaire et M. Philippe Chevalier, comme représentant suppléant de la commune à la CLECT,
- **Dit que** la présente délibération sera transmise à la communauté de communes du Perche Emeraude et fera l'objet des mesures de publicité prévues par la réglementation en vigueur.

4- Délibération n°D432026 – Mandat au Centre de Gestion de la Sarthe pour le lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance statutaire : Approuvé

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de donner mandat au Centre de gestion de la Sarthe pour se joindre à la procédure de mise en concurrence visant à la sélection d'un organisme d'assurance statutaire en conformité avec le code de la commande publique et conclure le contrat groupe à compter du 1^{er} janvier 2028,
- **Prend acte** que le niveau de garantie et les taux de cotisation lui seront communiqués préalablement à sa décision de rejoindre ou non le contrat d'assurance proposé par le Centre de gestion de la Sarthe.

5- Décision modificative n°1 – budget Commune : Reporté

6- Délibération n°D442026 – Délégation au maire pour intenter les actions en justice ou défendre la commune : Approuvé

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Délègue** à Madame Danièle CHARTRAIN, Maire d'Avezé, pour la durée de son mandat, le pouvoir :
 - d'intenter au nom de la commune toutes les actions en justice,
 - de défendre la commune dans toutes les actions intentées contre elle,
 - d'exercer toutes voies de recours devant toutes juridictions de l'ordre administratif, judiciaire ou financier,
 - de se désister de toute instance ou action lorsque l'intérêt de la commune le justifie,
 - de constituer avocat, mandater tout conseil ou expert et signer tous actes, mémoires, requêtes ou documents nécessaires à la conduite des procédures,
- **Décide** que la présente délégation s'applique à l'ensemble des contentieux et procédures intéressant la commune, tant en demande qu'en défense, devant toutes juridictions et à tous les degrés de juridiction,
- **Décide** que Madame le Maire rendra compte au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la présente délégation,
- **Dit** que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le département et publiée conformément aux dispositions en vigueur.



DIVERS

- **Désignation des représentants communaux aux commissions thématiques de la communauté de communes du Perche Emeraude** : Madame le Maire fait lecture aux membres du Conseil municipal du courrier de la communauté de communes du Perche Emeraude relatif à la désignation des représentants communaux aux commissions thématiques de la communauté de communes et demande aux conseillers municipaux intéressés de candidater :

- Commission logement, mobilités et énergies renouvelables : Cécile Carré,
- Commission aménagement du territoire et urbanisme : Philippe Chevalier,
- Commission attractivité, culture et communication : Céline Voisin,
- Commission environnement, eau et assainissement : Cécile Carré,
- Commission finances et comptes publics : Stéphane Meslay,
- Commission équipements et travaux : Michel Picault,

- **Achat d'un cercle de panier de basket** : Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que lors du dernier conseil d'école, la directrice avait demandé l'acquisition d'un deuxième cercle de panier de basket à installer sous le préau afin de pouvoir faire des matchs. Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal un devis à 119,90 € HT, hors frais de livraison. Les membres du Conseil municipal sont favorables pour procéder à cet achat.

- **Jeu « Tour Dialo » du terrain de loisirs** : Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que suite aux échanges avec le fournisseur, celui-ci accepte de remplacer la totalité des poteaux du jeu « Tour Dialo » dont une partie était pourrie. La remise en service de ce jeu sera effectuée par la commune en septembre.

- **Festival de la Chéronne** : Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que dans le cadre du festival de la Chéronne, un récital de guitare aura lieu le dimanche 19 juillet 2026 à l'église d'Avezé à 17h00. Madame le Maire précise qu'un cocktail sera à prévoir soit à l'entracte, soit à l'issue du récital.

- **Réfection des trottoirs rue de la Métairie** : Madame le Maire présente aux membres du Conseil municipal le plan et l'estimatif concernant le projet de réfection des trottoirs rue de la Métairie auquel s'ajoute la réfection de la voirie pour un montant total de 94 755,00 € HT, soit 113 706 € TTC réparti comme suit :

- Préparation de chantier : 3 000,00 € HT
- Trottoirs : 68 470,00 € HT
- Voirie : 16 860,00 € HT
- Signalisation : 6 425,00 € HT

M. Michel Cormier constate que les véhicules roulent vite dans le lotissement et propose de limiter la vitesse à 30 km/h et/ou de mettre des panneaux de signalisation complémentaire « attention traversée d'enfants », notamment avant le chemin d'accès au terrain de loisirs.

